

Mortalité des colonies d'abeilles durant l'hiver 2022-2023

Lancement de l'enquête nationale (ENMHA) auprès des apiculteurs ce printemps

Pour la sixième année consécutive, l'enquête nationale* sur les mortalités hivernales est renouvelée **pour estimer les pertes de colonies d'abeilles telles qu'observées par les apiculteurs en sortie d'hiver 2022-2023**.

Cette enquête est mise en place par un groupe de travail constitué dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA, <https://www.plateforme-esa.fr/>) rassemblant plusieurs organismes impliqués en apiculture (ADA France, Anses, DDecPP, DGAI, FNOSAD, GDS France, GNTSA, INRAE, ITSAP et SNGTV).

Pourquoi ?

- **pour estimer sur l'ensemble du territoire le taux de mortalité en sortie d'hiver 2022-2023** tel que déclaré par les apiculteurs et recueillir leurs avis sur cette mortalité.
- pour apprécier **l'évolution du taux de mortalité hivernale sur plusieurs années** sur l'ensemble du territoire.
- pour **communiquer aux partenaires** apicoles, **des données et/ou éléments** de la situation telle que décrite et ressentie par les apiculteurs et **apporter un appui scientifique et technique** aux actions qui seraient mises en place en local.

A qui s'adresse-t-elle ?

A tous les apiculteurs ayant déclaré une ou plusieurs colonies en 2022 et qui ont fourni une adresse de messagerie électronique.

Quand et Comment ?

L'enquête sera accessible en ligne à partir du lien que vous, apiculteurs déclarants de colonies, recevrez **par mail début mars**. Les données seront recueillies via un questionnaire.

Quelle valorisation des données ?

Les données seront traitées **de manière anonyme**.

De nombreux apiculteurs ont participé aux précédentes enquêtes et nous tenons à les en remercier. Les résultats de ces enquêtes ont été envoyés directement aux apiculteurs et sont disponibles sur le [site de la plateforme ESA](#).

N'hésitez pas à répondre à l'enquête, **que la mortalité observée dans votre (vos) rucher(s) en sortie d'hiver soit nulle, moyenne ou forte**. Les résultats seront d'autant plus significatifs qu'une large population des apiculteurs y aura répondu.



*Depuis 2021, les organisations apicoles ADA AURA, ADA Grand-Est et GDSA 12 ont chacune décidé de mutualiser leur enquête locale avec celle-ci, rejointes en 2022 par GDS France.

